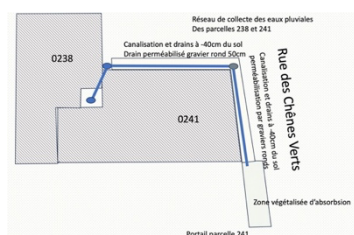


Écoulement eaux pluviales des toitures des habitations, parcelles 0238 et 0241 et 2363.

Présentation de l'état actuel

Les eaux pluviales de l'ensemble des toits des deux maisons sises sur les parcelles 0238 et 0241 (environ 300m²) sont collectées à l'angle Ouest du N°2363. De là, elles sont conduites vers la rue de Chênes verts par un tube PVC de 10cm de diamètre, le long des faces Nord puis Est du bâti. Ce conduit est logé au fond d'un collecteur en béton contenant aussi trois tuyaux de drain et rempli de gravier rond pour récupérer les ruissellements du N° 2363. *Le fond de ces drains est situé à environ 30cm à 40 cm sous la surface du sol.*

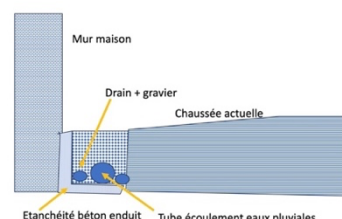


Cette installation a été réalisée vers 1975 pour palier à de nombreuses inondations dévastatrices pour les pièces du Rdc du 43 route de Montpellier résultant du ruissèlement pluvial en provenance de la trentaine de mètres de l'entrée Nord de la rue des Chênes Verts. Le déversement final se fait plus bas, rue des Chênes Verts, en milieu absorbant végétalisé, situé à l'angle Sud-est du bâti de la parcelle 0241 : Une plate-bande de

1m sur 5m, plantée de pittosporums dans un mélange à bonne porosité constitué de sable, gravier et terreau sert d'épandage pour ce déversement pluvial, et donne satisfaction.

Problème :

Le point bas de la sortie du conduit principal actuel à l'angle Sud-Est du bâti, ***se situe à environ 10cm à 15 cm plus bas que l'actuel niveau de la chaussée.*** Son obstruction entrainerait irrémédiablement des dégâts des eaux importants dans les logements concernés.



Prise en compte demandée dans le projet :

Il est indispensable de prévoir la sortie de ces écoulements vers la nouvelle collecte des eaux pluviales. La sortie actuelle ne peut en aucun cas être laissée « enterrée » ni bouchée. Vu son rôle de drain et d'étanchéité du bas du mur, il n'est pas possible d'en modifier la profondeur. Le problème important évoqué ici concerne donc le niveau relatif de la sortie de la canalisation des eaux pluviales par rapport à celui prévu pour cette partie de la chaussée,

Solution proposée

Compte tenu de la pente de la rue, le niveau du seuil du portail de la parcelle 0241 est environ 10cm plus bas que le point bas actuel de sortie du conduit à l'angle Sud-Est du bâti. La solution la plus simple serait de prolonger en pente naturelle le conduit d'eaux pluviales jusqu'au niveau du portail de la parcelle. Le prolongement peut être fait en profitant du milieu absorbant végétalisé existant, en le réalisant sous forme d'un drain suivi d'un exutoire pour rejoindre l'écoulement de la chaussée.

Un problème similaire se pose pour l'écoulement des eaux pluviales du N°2598 et du hangar du N° 0241 collectées ensemble, photo ci-contre, et pourrait être traité de façon similaire.

